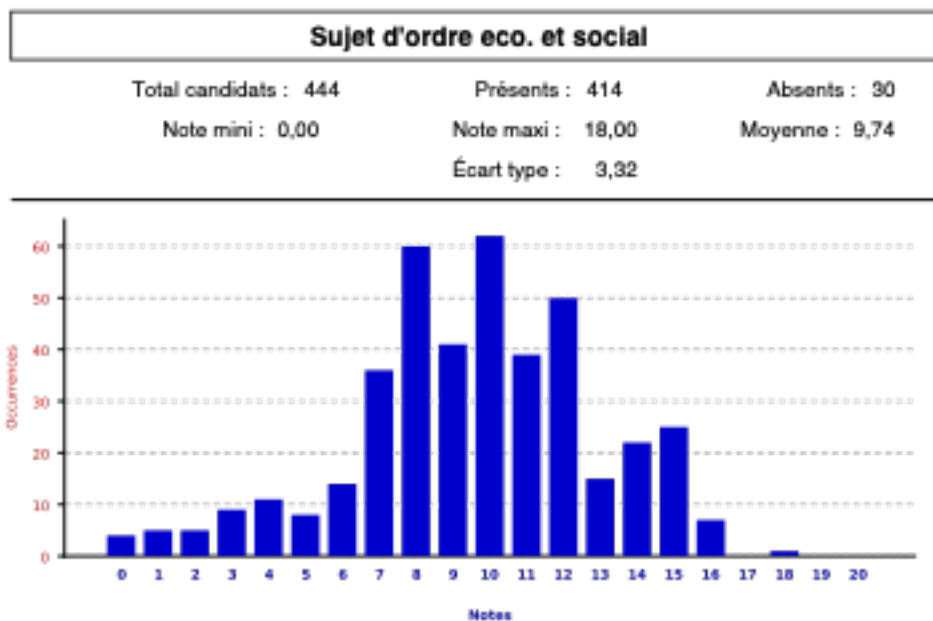


Épreuve écrite d'économie

Rapport de jury

1. Les candidats à l'épreuve d'économie devaient traiter le sujet : « **Équilibre et Optimum** ».
2. 414 candidats ont passé l'épreuve (sur 444 inscrits), ce qui est très stable par rapport à l'année précédente.
3. La moyenne des notes est de 9,74, l'écart-type de 3,32, la note la plus basse de 0 et la note la plus élevée de 18. Ici également, on est sur une forte proximité par rapport aux données du précédent concours. Cependant, la comparaison s'arrête là car les sujets ont reçu des traitements très différents, et derrière ces caractéristiques statistiques de base se cachent de fortes différences entre ces deux éditions du concours.



4. Comme chaque concours, les correcteurs ont privilégié les copies structurées et suivant une problématique économique argumentée sur le plan théorique et bien illustrée ou motivée sur le plan factuel.
5. Cette année, le sujet associait deux notions fondamentales de la théorie économique et posait a priori un cadre plus abstrait et plus théorique pour son traitement. Toutefois, ces deux notions étant utilisées dans l'ensemble des thématiques économiques, le traitement pouvait être assez large (donc pas exclusivement microéconomique) et ses illustrations à l'avenant.
6. Si l'on devait retirer une caractéristique commune majeure de la majorité des copies, ce serait le manque de maîtrise de ces notions fondamentales - de leur(s) définition(s), de leur(s) nature(s) (positive, normative, etc.), de leur(s) lien(s). Bien entendu, il était sans

doute trop ambitieux d'attendre de candidats n'ayant que deux années d'études supérieures une réflexion méthodologique, voire épistémologique, nécessitant du recul sur la théorie économique, et les correcteurs ont bien pris en compte cet état de fait. Cependant, l'articulation des deux notions dans la plupart des copies s'est révélée assez décevante peinant à dégager une réflexion et une argumentation intéressantes.

7. Parmi les défauts récurrents constatés, de nombreuses copies ont évidemment évoqué ces deux notions mais sans les définir précisément, ou sans les contextualiser suffisamment pour donner plus de conviction au propos. Par exemple, parle-t-on d'un équilibre partiel, d'équilibre général, d'équilibre concurrentiel, d'un équilibre macroéconomique walrasien ou keynésien, d'un équilibre de jeu stratégique, d'un optimum au sens de Pareto, d'un optimum en termes de maximisation du bien-être, d'optimum de Pareto pour l'ensemble d'un marché, d'une économie, d'un ensemble d'agents économiques, d'une vision statique ou dynamique, d'un optimum de 1er rang ou de 2nd rang, etc. ?
8. Sans exhaustivité (étant donné la grande diversité des traitements possibles), les éléments importants à intégrer dans une bonne copie sur ce sujet sont: la notion d'équilibre en tant qu'élément positif/descriptif de la théorie économique, la notion de déséquilibre, la notion normative d'optimum de Pareto, les deux théorèmes de l'économie du bien-être, les causes d'inefficacité de l'équilibre (les défaillances de marché, les imperfections de marché), les mécanismes de correction ou de réduction des inefficacités (par l'intervention publique notamment), les limites du critère d'efficacité parétienne, etc. Les illustrations pouvaient emprunter aux marchés de différentes natures (biens et services, travail, actifs financiers, etc.) et de différentes structures (concurrentielle, avec différenciation, oligopolistique, monopolistique, etc.), aux comportements stratégiques (basés sur des jeux de Cournot, de Bertrand, etc.). Un traitement purement macroéconomique était envisageable à condition de définir clairement le(s) équilibre(s) étudié(s) (comptable, à prix flexibles, ou (semi-)rigides, etc.) et la notion d'optimalité macroéconomique retenue, ainsi que l'articulation entre les deux.